

Compte rendu de la 3^e Assemblée générale de l'«APRES-INRS»
Tenue le 17 octobre 2008 à 16h00
INRS-Québec
Salle Denis-Couillard
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Étaient présents :

A. Achab, G. Bélanger, R. Bertrand, C. Bergeron, B. Bobée, D. Boudreau, N. Bourret, P. Brochu-Garneau, M. Cantin, A. Chagnon, F. Charland, S. Cooper, F. Dansereau, J. Desnoyers, D. Doyon-Paquet, G. Drapeau, J-P Fortin, L. Grégoire, D. Joly, F. Lambert, M. Leclerc, D. Lemieux, J. Mongeau, J. Plante, A. Soucy, L. Tanguay, C. Tremblay, F. Viens.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue, par Magella Cantin, président
2. Adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale
3. Bilan de la dernière année
 - a. État d'avancement des travaux des divers comités
 - i. Les Régimes de retraite, les Assurances et la Fiscalité
 - ii. Les activités sociales
 - iii. Le professeur honoraire
4. États financiers du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2008
5. Réactions des membres
6. Suggestions pour améliorer le recrutement et la participation
7. Remplacement des membres du CA dont le mandat expire ou pour toute autre raison
8. Mot de la fin

1. Mot de bienvenue

Magella Cantin souhaite la bienvenue aux membres de l'association, les remercie de leur présence et leur fait part du programme de la journée.

2. Adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale

Sur proposition de Bernard Bobée, secondée par Alain Soucy, l'ordre du jour est accepté.

Résolution (AG-10-08-1).

3. Bilan de la dernière année

Depuis octobre 2007, le CA de l'APRES-INRS s'est réuni à cinq (5) reprises. Parmi les principaux développements, il faut noter :

- Contribution de l'INRS

De nouveau cette année, l'INRS a octroyé sa subvention de fonctionnement à l'APRES-INRS (regroupant du même coup les contributions des centres). Ces fonds (8 000 \$) resteront toutefois sous la gouverne de l'INRS et leur gestion devra se faire selon les règles en vigueur à l'INRS.

- Sollicitation des syndicats

Lors de la dernière année, il a été suggéré qu'une campagne de levée de fonds devrait être entreprise dans les meilleurs délais auprès de l'ensemble des syndicats des employés de l'INRS.

- Cotisations récoltées en novembre

Lors de la dernière année, le renouvellement de l'adhésion des membres à l'APRES-INRS a généré des revenus de 1 050 \$. La campagne de renouvellement pour la prochaine année devrait débuter dès novembre prochain.

- Document de l'APRES-INRS remis par le Service des ressources humaines aux futurs retraités

Depuis quelques mois déjà, à l'initiative de l'APRES-INRS, un formulaire de demande d'adhésion à l'APRES-INRS a été ajouté par le Service des ressources humaines à la trousse qui est remise à chaque nouveau retraité de l'INRS. Cette procédure semble efficace, quelques retraités ayant adhéré à l'Association depuis l'instauration de cette procédure.

- Le « Journal de l'Après-INRS »

Guy R. Brisson, retraité de l'INRS-Santé, est responsable de la publication de ce journal, à raison de quatre numéros par année. Les membres de l'APRES-INRS ont été invités à l'alimenter en information de toute sorte. On espère que cette collaboration se poursuivra au cours des prochaines années.

- Remboursement des dépenses des membres du CA

En cours d'année, une politique de remboursement des dépenses pour les membres du Conseil d'administration de l'APRES-INRS a été mise en place.

- WEB

Le site web de l'APRES-INRS, supporté actuellement par le centre ÉTÉ, devrait être la plaque tournante de l'Association, le point central de la diffusion de l'information auprès des membres de l'APRES-INRS comme, par exemple, la tenue de la Journée INRS ou toute autre activité d'intérêt pour les membres. Les membres sont invités à le consulter régulièrement.

- Adhésion à la FRUQ

Rudolf Bertrand, qui a assisté à la rencontre de la FRUQ, recommande fortement que l'APRES-INRS adhère à cette fédération. Une cotisation de 4\$ par membre devra être payée et être prévue au budget.

État d'avancement des travaux des divers comités

I) RÉGIMES DE RETRAITE, ASSURANCES ET FISCALITÉ

Fernand Viens et Jean-Pierre Fortin exposent deux points d'intérêt pour nos membres : (i) les régimes possibles d'assurance après 65 ans et ii) la problématique de la non-indexation des retraites pour certains de nos collègues relevant de la CARRA. Leur présentation sera disponible sur le site de l'APRES-INRS

II) ACTIVITÉS SOCIALES

Dans la région de Québec, l'activité « petit-déjeuner » qui a lieu tous les 2^{es} jeudis de chaque mois connaît un bon succès.

Dans la région de Montréal, un repas de midi a été organisé. Il est envisagé de renouveler l'expérience et de penser à la mise sur pied d'une activité se tenant régulièrement.

Les retraités de la région de Québec qui le souhaitent peuvent participer aux activités du Club social du 490 de la Couronne. Ils paieront le montant « membre »

et l'APRES-INRS compensera le Club social, à partir des montants fournis par l'INRS, la différence entre le coût membre et le coût non-membre. Cet arrangement est comparable à celui qui existe avec l'association des étudiants.

Les membres de L'APRES-INRS qui le souhaitent seront ajoutés à la liste d'envoi du CS et seront ainsi informés des activités prévues. Un e-mail sera envoyé aux membres de la région de Québec pour identifier ceux qui sont intéressés.

III) PROFESSEUR HONORAIRE

Le comité a réactualisé la définition de ce qu'est un professeur honoraire. Un document de réflexion a été soumis pour commentaires et avis à la direction scientifique de l'INRS ainsi qu'au SPINRS. Le comité attend leurs réactions.

4. États financiers et prévisions budgétaires

Le bilan financier de l'année au 31 août 2008 (non vérifié) est présenté aux membres. Quant aux prévisions budgétaires, elles seront soumises ultérieurement pour information et commentaires.

Sur proposition de Gaëtane Bélanger, secondée par Aïcha Achab, les états financiers sont acceptés à l'unanimité.

Résolution (AG-10-08-2)

5. Actions des membres

Pour bien répondre aux besoins de ses membres, l'APRES-INRS se doit de les connaître. Un sondage pourrait être effectué auprès des membres pour recueillir leurs attentes et leurs suggestions pour que notre association soit plus dynamique et plus réactive aux besoins.

6. Remplacement des membres du CA dont le mandat expire

Selon nos règlements, les mandats du président (Magella Cantin), du 1^{er} vice-président (Rudolf Bertrand), du secrétaire (Aïcha Achab) et du 1^{er} administrateur (Guy Brisson) se terminent. Ces postes doivent donc être comblés ainsi que ceux de Lisette Duval qui a démissionné.

Élections :

- Président sortant

Conformément aux règlements de l'APRES-INRS, Magella Cantin agira comme Président sortant durant la prochaine année.

- Président

Sur proposition d'Aïcha Achab, secondée par Alain Soucy, il est proposé que Rudolf Bertrand agisse à titre de Président de l'association jusqu'en 2010.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Rudolf Bertrand est désigné par acclamation au poste de Président. Résolution (AG-10-08-3).

- 1^{er} Vice-président (Québec)

Sur proposition de Rudolf Bertrand, secondée par Bernard Bobée, il est proposé qu'André Chagnon agisse à titre de 1^{er} Vice-président de l'association jusqu'en 2010.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, André Chagnon est désigné par acclamation au poste de 2^e Vice-président. Résolution (AG-10-08-4)

- Secrétaire

Sur proposition d'Aïcha Achab, secondée par Magella Cantin, il est proposé que Denise Boudreau soit désignée Secrétaire de l'association jusqu'en 2010.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Denise Boudreau est désignée par acclamation au poste de Secrétaire. Résolution (AG-10-08-5).

- 1^{er} Administrateur (Québec)

Sur proposition de Rudolf Bertrand, secondée par Bernard Bobée, il est proposé que Michel Leclerc occupe le poste de 1^{er} Administrateur de l'association jusqu'en 2010.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Michel Leclerc est désigné par acclamation au poste de 1^{er} Administrateur. Résolution (AG-10-08-6).

- 2^e Administrateur (Montréal)

Sur proposition de Francine Dansereau, secondée par Bernard Bobée, il est proposé que Jaël Mongeau occupe le poste de 2^e Administrateur de l'association jusqu'en 2009.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Jaël Mongeau est désigné par acclamation au poste de 2^e Administrateur. Résolution (AG-10-08-7).

En 2009, les postes de 2^e Vice-président (Montréal), de Trésorier et de 2^e Administrateur (Montréal) viendront à échéance.

7. Mot de la fin

Les membres sont invités à partager le verre de l'amitié.